

Avis public du scrutin

Municipalité de Sainte-Thècle

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, madame Valérie Fiset, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

- 1. Un scrutin sera tenu;
- 2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de mairesse ou de maire

- Monsieur Michel Rheault, 120, 4^e avenue du Lac-Croche Nord
- Monsieur Alain Vallée, 110, 7^e avenue du Lac-Croche Nord

Poste de conseillère ou de conseiller - siège #1

- Monsieur Jean-François Couture, 231, rue Saint-Jean
- Monsieur Sébastien Moreau, 250, rue Villeneuve

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #2

- Madame Roxanne Bureau-Grenier, 151, rue Bédard
- Madame Josée Croteau, 120, 4^e avenue du Lac-Croche Nord

Poste de conseillère ou de conseiller - siège #3

- Madame Julie Bertrand, 215, rue Piché
- Monsieur Marc Cloutier, 51, 6^e avenue du Lac-Croche Nord

Poste de conseillère ou de conseiller - siège #4

- Monsieur Frédéric Lapointe, 141, 6e avenue du Lac-Croche Sud
- Monsieur Maxime Leclerc-Gingras, 1030, route 352
- Madame Caroline Poisson, 310, rue Saint-Gabriel

Poste de conseillère ou de conseiller - siège #5

- Monsieur Mario Courcy, 651, chemin de l'Aqueduc
- Madame Diane Larose, 241, rue Saint-Jacques
- Monsieur Jacques Tessier, 220, rue Notre-Dame

Poste de conseillère ou de conseiller – siège #6

• Monsieur François Cyr, 2321, chemin Saint-Thomas

- Monsieur Yves Paquin, 2381, chemin Saint-Michel Nord
- Monsieur Bertin Cloutier, 253, rue Lacordaire
- 3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 6 Lieu : Salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 6 Lieu : Salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle

- **4.** Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
- **5.** Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
- **6.** Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
- 7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20h00 à l'adresse suivante : Salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle
- **8.** Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection, madame Valérie Fiset

Adresse : Municipalité de Sainte-Thècle, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) GOX 3G0 Téléphone : (418) 289-2070 poste 1

relephone : (410) 203 2070 poste 1

Adjointe, madame Julie Veillette

Adresse: Municipalité de Sainte-Thècle, 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) GOX 3G0

Téléphone : (418) 289-2070 poste 3

Signature

Donné à Sainte-Thècle le 22 octobre 2021.

Présidente d'élection